

<http://vivreencomminges.org/Historique-depuis-2002.html>



Historique rapide de la forêt de 1966 à 2006

- FORET des sources du Touch :: Saint-André / Fabas / Lilhac / Salerm -

Date de mise en ligne : lundi 9 octobre 2006

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés



Cette forêt a été achetée par la SCFAFA (Société Civile Forestière et Agricole de Fabas et Saint-André) en novembre 1966.

Le 18 août 1967 de nouvelles parcelles sont acquises (Bonnesserre). A cette époque, il s'agissait encore d'un massif de feuillu, composé d'un taillis sous futaie de chêne.

Les importants reboisements résineux débutés en 1968 se sont terminés en 1975.

Un plan simple de gestion a été rédigé en octobre 1975. Ses 20 années de validité se sont achevées le 31 décembre 1995, date à laquelle le plan a été renouvelé.

source : Rapport d'évaluation de l'ONF (décembre 2000)

Depuis 2002, 470 hectares de la forêt de Saint-André / Fabas sont à vendre par la SCFAFA qui est une société d'investisseurs belges.

La forêt est gérée par Gilles BARREAU de la société *If consultants - Ingénierie Forestière et Agricole*. La communauté de communes d'Aurignac avait projeté son achat avec l'aide de l'état, la région et le département dans le but d'accueillir le public, conserver et exploiter durablement la forêt. Le projet était fortement soutenue par Jean de GALARD, le maire de Saint-André. ([voir le projet de la Communauté de Communes](#))

Malgré une promesse d'achat, la délibération 122 (25 novembre 2004) du **conseil de la Communauté de Communes d'Aurignac vote l'abandon du projet d'achat** (vote en deux fois : 20 pour, 20 contre puis 20 pour, 21 contre), le maire de Saint-André, fervent promoteur du projet, était absent ce jour-là pour raison de santé. *Le conseil de la Communauté de Communes d'Aurignac est composé de 54 représentants des conseillers municipaux de chaque commune (des suppléants sont prévus), le conseil est présidé par Jean-Luc GUILHOT (maire d'Alan). Lors des votes, la voie du président de la Communauté de Commune est déterminante en cas d'égalité.*

Historique rapide de la forêt de 1966 à 2006

Début 2006, des investisseurs hollandais projetaient d'acheter la forêt et de construire [500 résidences \(villas, appartements, hôtel\) ainsi qu'un golf 18 trous](#) . Après 6 mois d'attente, les mairies de Fabas et Saint-André refusent officiellement de se lancer dans la constitution d'un Plan local d'Urbanisme (PLU) sur leur commune. Le PLU est un document indispensable à la mise en place de lotissements.

En juin 2006, le collectif SAUVONS LA FORET s'est constitué. Il a diffusé des tracts d'information sur les conséquences néfastes de ce projet, interrogé les mairies (sur 42 communes, seul [le maire de Saint-André a répondu](#) !) et a organisé un débat sur l'avenir de la forêt.

En septembre 2006, à l'initiative de la mairie de Saint-André, l'ancien projet de la Communauté de Commune d'Aurignac est repris dans le cadre d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU). **Ce SIVU est créé dans le but d'acheter et gérer la forêt, il sera ouvert à toutes les communes du département de la Haute-Garonne**, une implication des communes avoisinant la forêt est fortement attendu.

En octobre 2006, la SCFAFA décide de stopper les tractions avec les promoteurs du projet. Ainsi « le CA de la SCFAFA refuse absolument de s'engager dans un projet aux conséquences aussi lourdes et néfastes pour l'environnement socio-économique et écologique de la région ». ([voir le courriel de la SCFAFA](#)). **Ce projet extravagant de golf et de ville de luxe est donc abandonné.**

En attendant un engagement des collectivités locales, la forêt est toujours en vente et son achat potentiellement ouvert pour d'autres projets loufoques ou pour une chasse privée et cloisonnée.

*collectif SAUVONS LA FORET
octobre 2006*

Prix de vente en 2006 (décidé en AG de la SCFAFA)	
4 millions Euros	26 millions de francs
8 500 Euros/ha	56 000 francs/ha
Prix de la promesse d'achat par la Communauté de Communes d'Aurignac en 2004 (Estimation ONF 2002)	
2,3 millions Euros	15 millions de francs
5000 Euros/ha	32 000 francs/ha

Post-scriptum :

Autres pages sur la forêt :

- ▶ [Les cartes de la forêt](#)
- ▶ [Le projet extravagant de 2006](#)
- ▶ [Le projet de la Communauté de Communes d'Aurignac de 2002](#)